

n°106

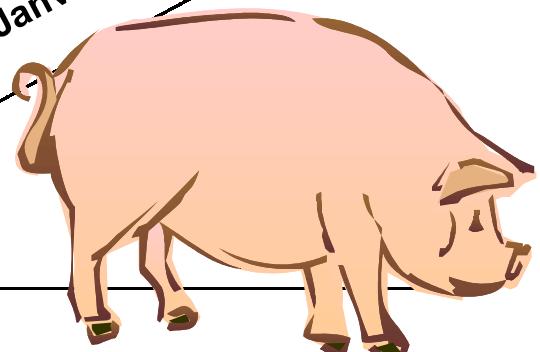
ASVPP 8 rue Pierre Pierron 54120 THIAVILLE sur MEURTHE

LE BLABLA

bulletin de liaison de l'ASVPP

imprimerie spéciale ASVPP

Janvier 2006



INTROIT

Vous voilà avec un blabla qui cette fois-ci ne sera pas annuel. Espérons-le.

On peut toujours espérer, ça coûte rien.

Et pour se rattraper un peu, tout plein de lecture en fascicules annexés et néanmoins luxueux bien qu'un peu austère.

- C'était austère ou se taire.
- C'est aussi comme preuve du travail fourni. On n'est pas resté inactif. Ça non.
- C'est aussi pour votre édification à propos du cas que l'on fait de nous autres zozos.

L'histoire de la création de la brochure sur l'eau dans les Vosges, que vous tenez entre vos mains frémissantes d'exaltation est le reflet de

l'intérêt que portent nos sphères administratives et dirigeantes à un sujet figurant de plus en plus dans la presse écrite, parlée, visuelle. La

ressource en eau est régulièrement présentée comme un enjeu majeur du 2^e siècle. Beaucoup s'en gargarise à tour de bras si on peut dire. Et vous

Dans ce Numéro

UN PEU D'HUMOUR	5
COMpte RENDU DE L'AG	6
COMpte RENDU RÉUNION INTERASSOC	8
DE L'HUILE VÉGÉTALE DANS LES MOTEURS ?	9
UNE ACTION DÉSTRESSANTE	10



allez voir que malheureusement ça ne va pas plus loin qu'un gargarisme au bleu de méthylène.

En 2003, votre Association favorite avec Oiseaux-Nature et Vosges Ecologie avait animé un café géographique au cours du FIG (Festival International de Géographie) sur le thème de la ressource en eau. De là était née l'idée d'organiser une conférence sur l'eau dans les Vosges avec interventions de représentants des trois associations en essayant de caser le maximum d'informations, tout en restant digeste, pas trop technique, en ne donnant que les chiffres vraiment essentiels, en n'étant pas trop long et trop chiant. Pas facile. Chacun avait travaillé. Y'avait fallu faire des choix. Tailler dans le gras pour tenir la durée prévue. Chacun était minuté. Bref, tout ça nous avait amené à Vittel faire une première présentation face à un public essentiellement d'élus et d'agriculteurs, sensibles aux problèmes exposés, mais n'acceptant pas de porter le chapeau. C'est qu'il y avait plus d'un sujet chatouilleux. Les nitrates, les pesticides, l'irrigation, la monoculture...

Ayant trouvé qu'on s'était pas mal défendu, et que c'était intéressant, on a remis le couvert à GOLBEY et à SAINT-DIE. Puis fin 2004 on s'est dit, qu'on pouvait mettre noir sur blanc ce qu'on racontait pour distribuer ça aux élus vosgiens, aux adhérents des associations et aux gens intéressés dans le cadre de la consultation publique prévue par la direction cadre européenne sur l'eau (DCE). Je ne vais pas refaire la brochure ici et ré-expliquer en long en large et en travers la DCE. Reportez-vous dans la brochure pour bien comprendre de quoi ça retourne.

Et chacun s'est mis à rédiger, à soumettre aux autres, à corriger, à élaguer, à courser les redites et les redondances, à homogénéiser, on s'est réuni, on a discuté, et dans tout ça on en a même oublié de se rincer la gavotte tellement c'était sérieux. On a fait l'apprentissage de la rédaction d'un ouvrage collectif et c'est pas toujours facile et simple.

Début 2005, on avait quelque chose qui

commençait à ressembler à quelque chose. Et puis en mars, l'Agence de l'Eau et la DIREN (Direction régionale de l'environnement) ont organisé à GERARDMER un colloque à l'intention des associations d'ALSACE-LORRAINE sur la mise en œuvre de la DCE et le rôle des associations dans la consultation du public. Grand râout. Bouffe grandiose. Exagérée, quand on pense que c'est nos redevances qui passent là dedans, enfin passons, on va pas se la jouer père la morale.

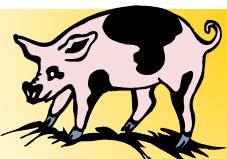
Au cours de cette réunion, on a appris beaucoup de choses. Notamment, que l'Agence de l'Eau RHIN-MEUSE allait distribuer un questionnaire dans les boîtes à lettres de tous les ménages en automne avec les prospectus publicitaires. Conséquences : tous les braves écolos et gens sensibles à l'environnement refusant la pub n'ont pas vu l'ombre de cette consultation. D'où les résultats inconnus à ce jour vont être quelque peu critiquables.

On a également appris que l'Agence ne disposait pas assez de temps et de main d'œuvre pour populariser la directive et la consultation publique, s'en remettait aux associations pour faire son boulot. Pas banal ça ! Allez les bénévoles faites notre boulot !

Et dans sa grande générosité, l'Agence de l'Eau annonça que les associations qui feraient son boulot se verrait remboursées de 40 % des frais engagés pour ça. On croit rêver. On nous proposait de faire le boulot, d'engager des frais et de n'être défrayé que pour partie ! Vous avez bien lu, on nous proposait de faire le boulot de l'Etat, mais en plus de payer pour le faire, sous prétexte que ça nous permettrait d'avoir un retentissement médiatique et de mieux se faire connaître. Ça nous a laissé rêveur un moment. Et puis tout faraud, on s'est dit qu'en trouvant les 60% manquant, on pouvait financer l'édition de la brochure en projet.

On a donc sollicité l'Agence de l'Eau, le Conseil Général des Vosges et la Diren en leur envoyant la maquette de la plaquette et le devis qu'un imprimeur, qui allait être super sympa de bout en bout, nous avait pondus.

Et la valse-hésitation a commencé. On a eu droit à tout ce qu'il est possible de faire pour



éluder, gagner du temps, ne pas répondre.

Impossibilité de trouver la bonne personne, personne au courant, la personne chargée du dossier a été tour à tour : absente, malade, en congé, en vacances, en RTT. Curieusement, elle n'a pas été accidentée, elle n'a pas accouché, elle a échappé aux épidémies de grippe, de gastro, de peste bubonique, elle n'a pas été prise en otage, ni détournée. Il restait de la marge. Le temps passait. La consultation publique était prévue pour 2005 et plus précisément en automne pour l'ALSACE-LORRAINE. Le compte à rebours était en route dès mars car il fallait imprimer, envoyer et laisser aux lecteurs le temps de lire, réfléchir et s'imprégner de notre prose.

Après plusieurs semaines de coups de téléphone et d'absence de réponse, une nouvelle stratégie a été employée par nos interlocuteurs.

« Nous, Conseil Général, on est d'accord si l'Agence est d'accord »

« Nous, Agence, on l'a pas lu, on n'a pas le temps, celui qui s'occupe de ça va donner un avis bientôt, sous peu, quand il aura une minute »

« Nous, Diren, on trouve ça pas mal, mais y'a des choses qui vont pas, mais on peut pas dire lesquelles ; mais ça peut être corrigé »

Et puis ensuite : « Finalement, il faudrait qu'on se concerte pour prendre une décision commune, plutôt que trois décisions contradictoires. Il faut qu'on se réunisse et qu'on trouve une date. »

On nous a alors promis la décision pour mai, puis pour juillet, puis pour après les vacances. Finalement on a appris en septembre que ça ne serait pas possible car le projet était trop critique et ne présentait jamais ce qui allait bien. On manquait d'optimisme. On ne pommadait pas assez toutes ces instances qui obtiennent de si beaux résultats par une juste utilisation du pognon qu'on leur verse.

Après concertation entre nous et avec l'imprimeur, on a décidé de ne pas mettre purement et simplement tout le boulot effectué à la poubelle. Notre vision critique méritait quand même d'être connue, histoire de donner une

information qui ne serait pas exactement celle de la voix de son maître. L'imprimeur accepta de mettre une copie de la maquette qu'il avait réalisé sur CD et nous nous engagâmes dans de nouvelles aventures : faire quelques exemplaires avec une imprimante couleur et dupliquer des CD pour les gens intéressés.

En outre, se greffait sur cette affaire la parution du *Troglodyte*, la revue d'Oiseaux Nature, qui attendait pour publier cette brochure en numéro spécial. La saga n'était pas finie pour autant.

Le conseiller régional vert des Vosges, à ce stade, nous fit remarquer qu'on pouvait demander un financement au Conseil Régional. Ce serait rapide. Y avait une réunion chaque mois de la Commission permanente. C'était pas gagné, mais y'avait de bonnes chances de succès. Et on était encore dans les temps pour que ce soit utile.

Alors rebelote, ça repartit pour un tour, dépôt de dossier. On attend, le mois passe, rien. Le mois suivant arrive rien. On se renseigne et on apprend que la décision sera prise... en février 2006. Stupeur et grogne dans les rangs. Mais tout d'abord explication : notre demande était bien arrivée au secrétariat administratif du Conseil Général, mais le Secrétaire Général, qui est un fonctionnaire territorial qui reste en place quelles que soient les couleurs au pouvoir, se souvenait de nous.

Il y a une dizaine d'années, on avait demandé l'annulation devant le Tribunal Administratif d'une décision du Conseil Régional portant sur le choix d'un organisme chargé de la mesure de la radioactivité ambiante issue de TCHERNOBYL dans les Vosges. (reportez-vous à vos anciens numéros). Demande par ailleurs infructueuse. L'honneur était sauf pour l'administration régionale. N'empêche qu'elle n'avait pas aimé du tout que des petits cons d'écolos tentent de la traîner sur les bancs de l'infamie. Du coup, x années après, le secrétaire s'était vengé mesquinement en enterrant notre demande tout en dessous des



piles pour qu'elle n'apparaisse pas de sitôt. Technique connue sous le nom de placard ou de voie de garage.

Nos chances de financement restaient intactes. Mais en février, c'était moutarde après dîner, comme on dit dans nos campagnes.

Ça ne servait plus à rien, la consultation publique se terminant en novembre. Aussi d'un commun accord une lettre de désistement fut envoyée. La brochure n'a pas été éditée et l'exemplaire que vous avez à présent a été fait avec les moyens du bord, peint à la main, relié plein plastique, pour que tout ne soit pas perdu.

Si on résume :

L'Agence de l'Eau responsable de l'information et de la communication sur l'eau est incapable de faire son boulot en grand. Elle soustrait cela aux associations, aux frais des associations et à condition que les associations délivrent le message officiel si elles veulent être très partiellement remboursées des frais qu'elles ont engagés. C'est ce qu'on appelle une consultation publique démocratique. On a le droit de donner son avis à condition de payer et à condition que ce soit le bon avis. Pas étonnant que plus personne ne vote.

Ce genre là se pratiquait dans nos colonies. On amenait les gens voter en bus et on leur donnait le ticket de retour s'ils avaient voté comme souhaité. Ca fait aussi partie de ce qu'on appelle les bienfaits de la colonisation. C'est comme ça qu'on a appris la démocratie aux gens que l'on est étonné de voir s'entretuer aujourd'hui. C'est comme ça qu'on nous gouverne actuellement. Ca sent fort la fin de règne et la fin de la démocratie.

Avec ce numéro, vous aurez également droit à une plaquette d'information sur l'incinération des déchets dans les Vosges, habilement conçue par la société qui réalise techniquement cette incinération.

Et c'est très difficile d'être un opposant avec des gens comme ça. Ce ne sont plus les méchants ayant tous les défauts et nous tous les droits. Ce ne sont plus les gros sales, puants, méchants, teigneux, arrogants. On ne monte plus à l'abordage à la hache. On est entre gens

polis. Il faut être pointu, avoir des arguments, faire des démonstrations chiffrées impeccables. Donner ses sources.

Au sommaire, vous trouverez le bilan de l'année passée tel que présenté à l'Assemblée Générale. Quelques mots par dossier. Ca laisse sur sa faim, soit, mais ça permet de se remettre en mémoire ou de connaître ce qui est en cours en attendant des rapports un peu plus corsés.

Et puis, on va peut-être reparler un de ces jours de papeterie de GOLBEY et du Blanchiduc. Papeterie de GOLBEY vient de demander un agrandissement déguisé à 2,5 machines sous prétexte d'améliorations techniques variées lui permettant de produire plus avec les deux machines existantes, ce qui représente la production d'une demi machine supplémentaire et sous prétexte de cogénération soit fabrication d'électricité à partir de la vapeur produite par son incinérateur qui brûle les boues, rebuts, écorces et déchets de la papeterie, mais aussi des boues de station d'épuration urbaine ce qui a entraîné la constitution d'une CLIS (comité local d'information et de surveillance) après avoir collé une nouvelle fois le Préfet devant le Tribunal Administratif.

Le Blanchiduc : ça fait 4 ans que les arrêtés provisoires ont été pris. Il prévoient à l'issue de ces 4 ans un choix définitif : blanchiduc ou pas et endroit du rejet SAINT AME, LE THOLY ou encore plus haut.

Les arrêtés définitifs sont partis au Conseil Supérieur des Installations Classées pour avis et commentaires, en sont revenus et devraient passer au CDH, Conseil départemental d'hygiène, avant la fin janvier pour être ensuite signés définitivement par le Préfet.

Entre temps sur le terrain, la situation a bien évolué. Des efforts ont été faits sur l'épuration. Il y a eu une partie de Monopoly entre les exploitants partant en retraite se rachetant. L'usine XONRUPT I de Doridant a brûlé et il envisage de la rapatrier sur XONRUPT II, c'est à dire sur LA CLEURIE. La charge polluante a été modifiée par tous ces événements et enfin le textile bat de plus en

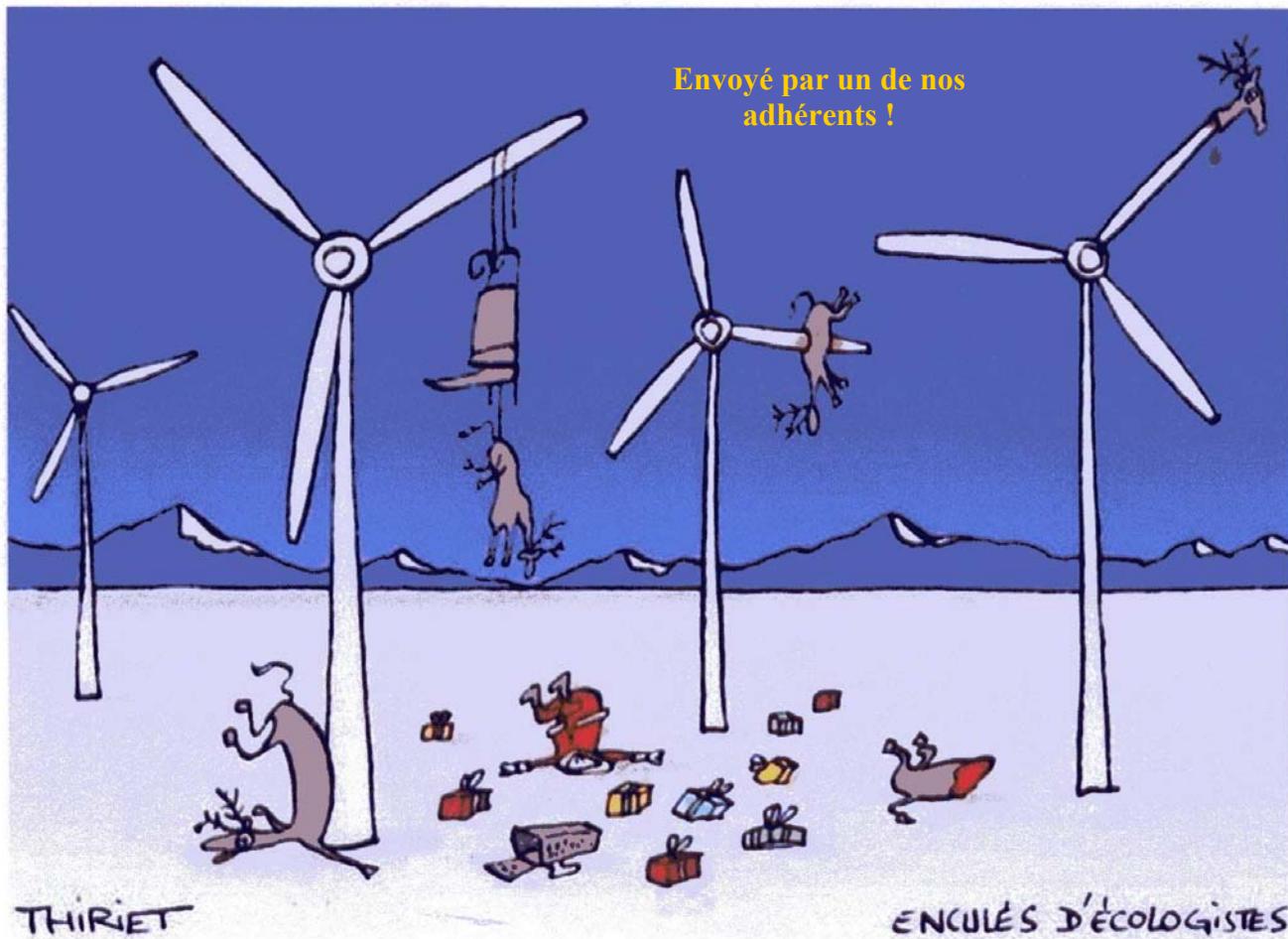


plus de l'aile. Va savoir ce qui sera décidé !

Comme je ne sais comment terminer et comme je ne l'ai pas encore fait, j'en profite pour vous en souhaiter une joyeuse, pleine, vigoureuse, riante, heureuse, riche en succès, en un mot bonne. Il s'agit d'année.

Et puis, et puis, et puis, n'oubliez pas de réadhérer tout de suite sans remettre à demain, on vous connaît, on se connaît, on oublie dès qu'on remet.

C'est important de réadhérer. Pour les sous, mais aussi pour le soutien que ça représente. C'est quand même mieux de dire à un Préfet ou à un juge : attention on est 100, 200, 500, plutôt que y'a moi, mon chat et la copine de l'adjoint au facteur chargé de gonfler les pneus



ABONNES ABSENTS : Y'en a pas !!!

Ca fait trop longtemps qu'on fait payer le Blabla sans le délivrer

Ca pouvait plus durer

On a donc décidé de ne plus le faire payer jusqu'à nouvel ordre (à ne pas confondre avec ordre nouveau).

Ca ne veut pas dire forcément qu'on va vous en pondre un, comme un métronome tous les mois.

Mais y'a espoir sous roche. Non, anquille, pardon.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 26 novembre 2005

L'A.G. se tient à Thiaville à 14 h 30. L'Assemblée examine le rapport d'activités et le rapport financier distribués à chaque participant.

Bilan financier : le bilan est positif ; la trésorière signale que l'absence de parution du Blabla est à l'origine du peu de dépenses mais par conséquent le renouvellement des cotisations n'a pas suivi – donc moins de rentrées sur cette ligne budgétaire.

Toute subvention pour participation à diverses commissions ayant été supprimée, aucune demande de remboursement n'a été déposée – les frais engagés par Christian sont donc un don à l'ASVPP.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.



On est sérieux pendant le rapport moral du Président (sérieux comme un chat qui chie dans le braise)

Rapport moral et rapport d'activités :

Le président reprend et développe les différents points évoqués dans le polycopié.

Pour la scierie Faymont, en principe, c'est terminé – mais on reste vigilant.

NSG : un rapport a été rédigé lors de l'enquête publique suite à la demande d'aug-

mentation de production et d'installation de cogénération.

BTT : Le TA ne peut se substituer au préfet – le problème de réutilisation des sols reste entier : vigilance à exercer en fonction de la réutilisation projetée des sols.

Blanchiduc : on est toujours là et on veille à la suite des événements.

RN 66 : enquête à venir.

Dindes : un autre A.P. a été pris. La CAA a confirmé le jugement du TA .

SAGRAM : on attendet on s'inquiète car les travaux continuent – on signale les gros problèmes de VNF avec le Canal de l'EST : le surcreusement pour faire passer les barges a entraîné lors de la remise en eau de graves inondations de caves et sous-sols à Chavelot et Thaon – et la nécessité de tout replâtrer avec de l'argile de La Rochère.

Wocco : le Préfet a pris un A.P. de mise en demeure.

Eurogant : la plainte au pénal a été gagnée l'an passé suite à une pollution aiguë.

Arjo-Wiggins : pollution aiguë le 9 août 2004. L'ASVPP a porté plainte. Pour la possibilité de transaction avec A.W, les adhérents votent à l'unanimité lors de cette A.G. pour maintenir le procès et refuser tout arrangement à l'amiable.

Fromagerie de l'Ermitage : en ce qui concerne la fromagerie de l'Ermitage, la pollution du Mouzon et la possibilité de porter plainte lundi matin 28/11/05, là encore, il y a unanimité pour estimer que, ne connaissant pas le dossier, nous ne nous donnons pas le droit d'intervenir.



Les différentes rubriques évoquées dans le polycopié (dossiers en cours – activités générales – communication) sont passées en revue. La saga de la plaquette est rappelée avec amertume vu la somme de travail que les démarches engagées ont demandé à Damienne.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Le bilan d'activités est approuvé à l'unanimité.

A la suite du compte-rendu par le Président, des actions en cours devant les différentes juridictions, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la motion suivante :

« L'Assemblée Générale ordinaire de l'ASVPP, réunie le 26 novembre 2005, confirme sa volonté de déléguer, au Conseil d'Administration, conformément aux articles 7 et 9 de ses statuts et en continuité avec la politique définie aux A.G. précédentes, le soin de décider des actions à mener en justice, et à son Président, le droit de représenter

l'Association dans tous les actes relevant des dites actions judiciaires et administratives.

L'A.G. entérine tous les actions déjà engagées et confirme sa volonté de voir engagées ou continuées en 2006, les actions de l'ASVPP notamment dans les dossiers suivants : Sagram, Arjo-Wiggins, Honeywell – Garrett, NSG, Solvay, C.A.L., Boussac Thaon, RN 66, Videp.

Sans préjuger des nouveaux dossiers dont elle sera informée lors de la prochaine A.G. »

Fait pour valoir ce que de droit – Enregistré sur le présent registre ASVPP le 26 novembre 2005.

Fixation de la cotisation :

- Ahésion : 15€
- Abonnement au BLABLA : 10€

Vu le retard de parution du Blabla, dispense d'adhésion pour cette année, mais les dons sont acceptés

Elections du Conseil d'Administration : sont élus

Christian Villaume, Damienne Villaume, Jean Wackerman, Marie-France Serrière, Serge Claude, Marie-Andrée Chaudron, Dominique Hantz, Jean Pierre Gand, Andrée Martinez.

Membres du Bureau : Sont élus

Président : Christian Villaume - Vice-Président : Jean Wackerman.

Trésorière : Damienne Villaume – secrétaire : Andrée Martinez – secrétaire adjointe : Marie-Andrée Chaudron.

Prochaines réunions du C.A.

- 11 février 2006 : Pallegney.
- 26 août : Val et Chatillon
- 08 avril : Thiaville
- 14 octobre : Raon
- 24 juin : Badménil
- 25 novembre : A.G. Thiaville.

La séance est levée à 19 h.



*Il nous arrive aussi de rire, même si les nouvelles transmises ne sont pas toujours drôles
(je dirais plutôt bailler)*



Compte-rendu de la réunion inter-associations mardi 10/01/2006

Associations présentes

Vosges Ecologie : Alain Lamotte,

Oiseaux Nature : Andrée Martinez

ASVPP : Jean Pierre Gandy, Andrée Martinez, Christian et Damienne Villaume,

AAPPMA : Jean Pierre Gandy

Ordre du jour :

- Infos diverses :
 - o eutrophisation
 - o code de l'environnement
 - o commissions géographiques bassin Rhin-Meuse
 - o pétition loisirs motorisés
 - o arsénic
 - o rencontre DRIRE
- Plaquette : suite.....et fin
- Imminents arrêtés sur les blanchiments

I) Infos diverses

Eutrophisation

Il faut absolument signaler à la presse le problème de plus en plus grave de l'eutrophisation qui se poursuit même en hiver dans la mesure où octobre a été très chaud, les plantes ont continué à pousser et comme il n'y a pas eu de pluies fortes pour balayer, arracher les plantes elles se maintiennent en place

Jean Pierre prévoit donc de rencontrer la presse et FR3 très rapidement.

Code de l'environnement :

Les trois associations l'ont acheté en commun, chacune va donc payer le tiers de la mise à jour (111,00€)

Commissions géographiques Bassin Rhin-Meuse.

Certains adhérents de Vosges Ecologie ont participé aux commissions géographiques de Rhône-Méditerranée et ont pu constater que la participation à ces commissions était très intéressante pour s'informer mais aussi pour être acteur du recensement des problèmes qui pouvaient se rencontrer sur les cours d'eau, car une répartition des zones a été or-

ganisée et chaque participant est responsable d'une zone proche de chez lui et doit signaler toute anomalie ou toute caractéristique intéressante ; on aimerait avoir la même organisation au sein des commissions géographiques de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse et y participer en tant que collectif d'associations. Tout le monde est d'accord sur le principe.

Pétition loisirs motorisés

Signer une pétition contre les véhicules motorisés avec le CAF, le club vosgien

Le parc des ballons a envoyé un courrier aux différentes communes pour connaître leurs désideratas en matière de loisirs en quad ou moto verte. Ils envisageaient de laisser des chemins accessibles à ces engins, tout en évitant que les randonneurs ou les VTTistes ou autres ne soient gênés. Les maires vosgiens n'ont pas du tout répondu (il faut dire que certaines communes louent de plus en plus de quads.....)

Arsenic

Dans la lettre de Vosges Ecologie il est rappelé que les arrêtés de dérogation ont été abrogés et que la plupart des communes vont rapidement parvenir à respecter les nouvelles normes. Seules quelques très petites communes n'y parviendront pas (un maire a d'ailleurs fait remarquer que dans sa commune, l'arsenic dans l'eau n'était pas un problème, car la population ne boit que du vin !)

Cependant à Darney, les derniers résultats d'analyse donnaient 15 µg/l (10 étant le maximum autorisé) ; la question a été posée à la DDASS

Rencontre avec le nouveau responsable de la DRIRE

Un nouveau responsable ayant été nommé à la DRIRE, il souhaite rencontrer les associations. On propose à Raymond de prendre contact, plutôt un mercredi après midi. Parler avec lui de différents dossiers et penser alors à lui signaler les problèmes que rencontre la rivière après Eloyes et s'interroger sur la responsabilité éventuelle de Minolta



II) Plaquette

o Après nos multiples pérégrinations, la proposition du conseil régional était intéressante mais, un administratif particulièrement zélé ayant mis notre dossier sous la pile (nous avions mis en cause le CR il y a 20 ans à propos de Tchernobyl) la décision définitive était reportée au mois de février 2006. Mais l'attente n'avait que trop duré, nous nous sommes donc désisté et nous avons décidé de nous organiser par nous même. Avec l'aide de l'imprimeur, Oiseaux Nature a inclus la plaquette dans le Troglo, l'ASVPP en a tiré 60 exemplaires pour ses adhérents et Vosges Ecologie a récupéré le CD pour en tirer également quelques exemplaires, en la mettant à jour (en particulier à l'aide d'annexes car il y a eu une nouvelle conférence à Cornimont depuis et André avait travaillé sur l'acidification des massifs vosgiens). C'est donc un sujet clos !

III) Blanchiduc

Les arrêtés sont actuellement arrivés dans les entreprises, ils vont être étudiés au CDH fin janvier 2006. Ils sont déjà passés par le CSIC (conseil supérieur des installations classées). Il faut que nous nous procurions le rapport

Prochaine réunion le vendredi 21 avril 2006 à 20h30 à Pallegney

Je propose cette date de réunion, mais il faudra sans doute se consulter avant pour réagir sur les arrêtés ?

De l'utilisation directe des huiles végétales dans les moteurs diesels :



Renseignements pris, ça a l'air de marcher et c'est moins cher que le gazole. L'huile de colza bas de gamme en super marché est autour de 0,80€. Mais y'a un hic. Les huiles végétales ne répondent pas aux spécifications techniques qui permettent de respecter les normes d'émissions polluantes. La viscosité et la densité sont trop élevées. A froid ça fige dans les tubulures. Les huiles ne résistent pas au delà de 300°C et charbonnent en se décomposant.

D'où la pollution accrue, rejet d'imbrûlés et de suie

En outre, ça ne résout pas le problème dit de la bagnole. Pour remplacer le pétrole, la superficie complète de la France semée en colza et tournesol ne suffirait pas à faire rouler le parc automobile français actuel.

D'aucuns rétorquent moteur à hydrogène et pile à combustible.

Et bien arrivent d'autres considérations à regarder de près. L'hydrogène, faut le fabriquer. Pour ça faut de l'énergie et donc de l'électricité, de source différente du pétrole, suivez mon regard.

Enfin, autre problème, pour faire fonctionner la pile à hydrogène, il faut du platine comme catalyseur. Or les ressources de platine sont finies. Il semblerait que les ressources minières existantes soient tout juste en mesure de satisfaire la demande mondiale, si on mettait toutes les autos au régime pile d'où croissance stoppée.

Quoi qu'on fasse, on sait pas vers où on va, mais on y va !!!





Action déstressante

Le stress : bientôt les feuilles d'impôt à remplir
Elles nous arrivent bien empaquetées dans un emballage plastique, comme désor-
mais toutes les revues et journaux auxquels on peut être abonné

L'action :

La campagne Stop Plastik propose une action à ne pas dédaigner : renvoyer les
films plastiques entourant les feuilles d'impôt sous enveloppe timbrée (courrier
lent) à :

Ministère du Budget
139, rue de Bercy
Télédoc 151
75 572 Paris cedex 12

L'idée est amusante, non ? Et le prix d'un timbre mérite bien ce petit plaisir.

OURS :

*Le Blabla est le bulletin de liaison de l'ASVPP. Il est imprimé par les rotatives
de l'imprimerie spéciale de l'ASVPP. Son directeur-gérant et qui va en prison si
ça merde est Christian Villaume*

L'abonnement est gratuit pour cette année, mais aucun don ne sera renvoyé.

*L'adhésion à l'ASVPP n'est pas abandonnée, le membre basique doit toujours
payer au plus vite 15€*

Voilà remplies toutes les obligations légales semble-t-il

